Image not found or type unknown

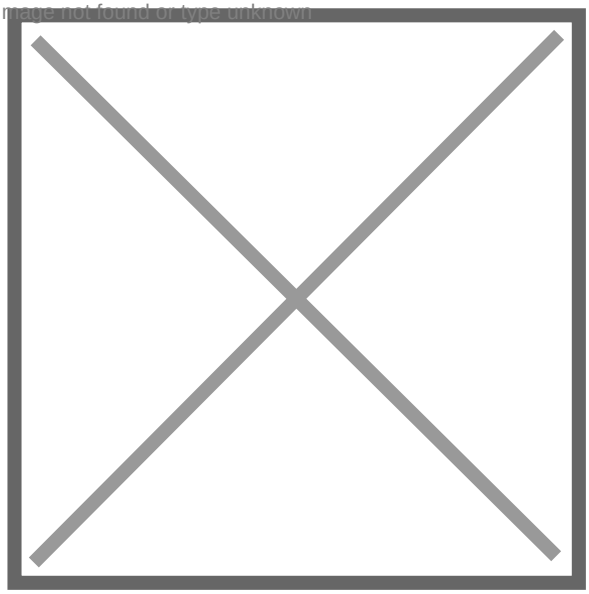

Saisie de biens suite à une dette aux impots

Par **cricri10**, le **11/03/2014** à **13:12**

Bonjour, résidant auparavant dans le 94 la trésorerie de Champigny me réclame 2900€ d'impot sur le revenu restant, ayant tout perdu et percevant le RSA j'ai été obligé de retourner vivre chez mes Parents à Troyes(10), l'huissier des finances menace mes Parents par écrit de sa venu, Mon Père lui a écrit en Lettre recommandée avec A.R pour lui expliquer ma situation et que à cette adresse c'était son domicile et non le mien et je n'avais rien à cette adresse, ni meubles,ni tv etc... je n'ai meme plus de compte bancaire et à 45 ans c'est très dur à vivre. D'ou ma question que peut'il faire et va t'il venir tout en sachant que ce n'est pas chez moi et je précise qu'il s'est permis de dire à mon Père oralement bien sur(téléphone) que rien ne prouvait ses écrits... Merci à l'avance de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés